

# Famille Baschi

extrait de "La France Protestante de Haag", 1846 - Tome I - Pages 274 à 278

-oOo-



## Portrait de Charles de Baschi Marquis d'Aubais (1686-1777)

« Louis de Baschi, baron d'Aubais et du Cailar, épousa, le 4 novembre 1673, Anne Boisson, et mourut le 16 juin 1703. C'était le père du célèbre érudit Marquis d'Aubais, **Charles de Baschi**, marquis d'Aubais par lettres patentes de 1724, baron du Cailar, seigneur de Junas, né le 20 mars 1686 au château de Beauvoisin.

A la révocation de l'Édit de Nantes, la famille de Louis de Baschi, baron d'Aubais rentra dans le giron de l'église sauf lui-même.

Il refusa d'abjurer et se réfugia à Genève. Après le départ de son mari, Anne de Boisson se rendit au château de Beauvoisin, chez sa sœur Olympe de Boisson, femme de Louis de Génas, seigneur de ce lieu.

C'est ce qui explique la naissance de d'Aubais dans ce château ».

Extrait de : *Statistiques des opinions religieuses du diocèse d'Alais, de 1911, page 57 - par Bigny-Bondurand.*

-oOo-

**BASCHI**, famille originaire de l'Ombrie, mais établie depuis des siècles dans la Provence.

Le premier des membres de cette illustre maison qui se convertit au protestantisme fut THADDÉE de Baschi, seigneur de Stoblon ou d'Estoublon, fils de Louis de Baschi et de Melchionne de Materon. Forcé de fuir devant les fureurs des catholiques de sa province, il alla, en 1574, chercher un asile en Dauphiné. Il accepta un commandement sous les ordres du brave *Montbrun* qu'il accompagna au siège de Die. Cette entreprise ayant échoué, Stoblon fut chargé de conduire un secours au capitaine Ferrier, qui était serré de près dans Menerbes. Le président de Gaufridi, auteur d'une histoire de Provence dont le mérite ne consiste pas dans l'impartialité, raconte en ces termes le résultat de cette audacieuse expédition, "*Ferrier, bloqué par Crillon dans Menerbes, demanda du secours à Montbrun qui dépêcha le seigneur de Stoblon avec 500 maîtres et 150 arquebusiers des vieilles bandes du Piémont. Stoblon part. Le jour, il se tient enfermé dans les bois ; la nuit, il répare si fort le repos du jour qu'il marche tout d'une haleine, et se jette dans la place. Après avoir donné trois ou quatre heures de repos à ses gens, il les sépara et les envoya en divers quartiers brûler les blés des aires voisines. Ces ravages firent attrouper les intéressés, qui allèrent joindre le seigneur de Crillon, et se trouvèrent environ 1200 chevaux à la plaine de Menerbes. Alors le seigneur de Stoblon sortit avec 500 maîtres, suivi de ses arquebusiers. En approchant des Catholiques, il fit ouvrir sa troupe ; ceux-ci s'avancèrent pour se jeter dedans, et trouvèrent les arquebusiers pied à terre et s'étant fait un rempart de leurs chevaux, les arquebusiers firent une décharge fort heureuse. Ceux qui s'étaient séparés, les rejoignirent. Les Catholiques, environnés de toutes parts, furent tués, et le seigneur de Crillon laissé sur la place. Sa mort mit ses gens en désordre ; ils prirent la fuite et furent poursuivis jusqu'aux portes d'Avignon. Cette ville prit l'épouvante et consentit à payer la contribution.*

*Stoblon, ayant encore fait quelques, courses très-heureuses, retourna en Dauphiné.*" Il n'y resta pas longtemps dans l'inaction ; fort zélé pour son parti, il ne laissait échapper aucune occasion de venger sur les carcistes les maux dont ils avaient accablé les protestants de la Provence. Cette malheureuse province était mise alors à feu et à sang par deux factions animées d'une haine implacable. Les carcistes, ainsi nommés de leur chef, le fanatique comte de Carces, se reconnaissaient à leur longue barbe. Leurs ennemis, au nombre desquels on comptait beaucoup de catholiques modérés, étaient désignés sous le nom de razats soit parce qu'ils portaient la barbe rase, soit, comme le prétend Bouche, parce que les carcistes les avaient réduits à une aussi grande indigence que si le rasoir eût, passé sur leur tête. Stoblon était le principal chef de ces derniers, et s'il faut en croire les écrivains protestants, il était vigoureusement secondé dans toutes ses entreprises par ses deux frères, Louis de Baschi, seigneur d'Auzet, et MATTHIEU de Baschi, chevalier de Saint-Estève, qui l'aidèrent notamment à s'emparer de Riez, en 1574. Dans son Histoire des guerres du comtat venaisin, Pérussi confirme le fait en ces termes : "*Les adversaires sentant que Carces faisoit approcher l'artillerie pour battre Riez, délibérèrent de le surprendre ; mais ils furent prévenus et pris près de Martigues, d'où aucuns furent menés à Aix, entre autres le chef, nommé L'Etoile ; audit Aix prirent fin telle qu'ils méritaient, Bras, neveu de Paul de Movans, qui fut mis sur la roue, et le chevalier de Saint-Estève, frère du sieur d'Estoublon, et Ouset [Auzet], autre leur frère, y fut tué d'une pistoletade, et autres y furent pendus et étranglés.*" Dans les notes ajoutées à la relation de Pérussi, le marquis d'Aubais prétend, au contraire, que les deux frères de Stoblon étaient bons catholiques, et qu'ils périrent victimes d'inimitiés personnelles. Quoi qu'il en soit, Stoblon ne laissa pas leur mort impunie. Il se saisit de Digne et fit de là des courses dans les environs. *De Vins* résolut de l'en chasser. *Montbrun, Lesdiguières, Gouvernet, Champoléon* et les autres chefs huguenots du

Dauphiné, qui sentaient toute l'importance de ce poste, essayèrent vainement de lui porter secours. Attaqués à l'improviste, ils furent défaits, et Stoblon se vit réduit à s'échapper à la faveur de la nuit. La paix s'étant conclue sur ces entrefaites, le vaillant chef des razats dut remettre à un autre temps la revanche qu'il comptait bien prendre de cet échec. L'occasion ne tarda pas à se présenter. En 1579, le viguier de Draguignan, Peyron Raphelon, lui ayant proposé une entreprise sur le château de Trans, il y consentit. Depuis deux jours, il battait la place avec deux canons tirés de Fréjus, lorsqu'il eut connaissance de l'approche du capitaine de Vins. Il marcha aussitôt à sa rencontre, le défit complètement et retourna presser le siège de Trans. Mécontent de l'effet de son artillerie, il voulut pointer lui même une pièce de canon, mais au même moment, un coup d'arquebuse tiré du château lui fit une blessure si dangereuse, qu'il en mourut sept jours après, le 50 mai 1579. Ses troupes exaspérées se précipitèrent à l'assaut, emportèrent la place et passèrent toute la garnison au fil de l'épée.

Thaddée de Baschi laissa de son mariage avec *Sara Du Mas d'Allemagne*, un fils nommé ALEXANDRE, qui fonda la branche des seigneurs d'Auzet, éteinte en 1757. Ses descendants, au reste, ne paraissent pas avoir joué un rôle marquant dans les affaires de l'Église protestante ; il n'en est pas de même de ceux de son frère aîné Louis.

Ce dernier avait eu de Louise de Varas un fils, nommé BALTHASAR, et une fille, appelée CASSANDRE, qui épousa *Paul de Gérente*, ou *Jarente*, baron de Montclar, et gouverneur de Sapus. Du mariage de Balthasar avec *Marguerite Du Faur*, célébré en 1591, naquirent deux fils qui, élevés dans la religion réformée, en défendirent les intérêts avec autant de valeur que de zèle.

L'aîné, CHARLES, seigneur de SAINT-ESTÈVE [aussi appelé S. Étienne], Thoard.

Barras, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, épousa, en 1611, Marthe de Renard, de la famille d'Avançon en Dauphiné, fille de Florent de Renard, premier président à la cour des comptes de Grenoble. En 1617, il fut, en qualité d'ancien de l'église de Thoard, député au Synode de Vitré par les réformés de la Provence. En 1628, il prit une part active à la défense de Saint-Affrique, où il se trouvait avec sa compagnie de cheval-légers ; le prince de Condé fut contraint de lever le siège, après un assaut inutile qui dura plus de cinq heures, et des pertes en hommes et en officiers très-considérables.

Saint-Estève accompagna ensuite son frère à Castres, où devait se terminer par un accident fatal la brillante carrière qui s'ouvrait devant lui.

*"Saint-Etienne, lit-on dans les Mémoires de Rohan, qui lui donnent toujours ce nom, fut tué malheureusement par le canon même de la ville, qui, n'étant pas bien rafraîchi, en le chargeant la poudre prit feu qui l'emporta. Ce gentilhomme étoit plein de courage et d'affection à son parti, et qui partait le lendemain pour aller en Foix, qui avoit grand besoin de lui."*

Le duc de Rohan l'avait en effet nommé gouverneur de Foix ; ce fut Mazaribal qui lui succéda dans ce poste important. Saint-Estève laissa deux fils, BALTHASAR, seigneur de St.-Estève, Thoard, Vaunavès, qui épousa, en 1650, Susanne de Montcalm Saint- Véran, et PIERRE, qualifié d'ecclésiastique dans la généalogie de cette famille. De Balthasar naquirent Louis, seigneur de S. Estève, dont le sort n'est pas connu, et DANIEL, qui fut baptisé le 1er mars 1658. Ce dernier prit pour femme Jeanne de Juge, qui descendait apparemment de Paul de Juge, conseiller de la Chambre mi partie établie à Castres en 1595 ; elle faisait sans doute partie, comme lui, des nouveau-convertis. Ce Daniel, créé comte de Baschi Saint-Estève, par lettres du mois de novembre 1715, fut père de François de Baschi, ambassadeur en Portugal.

Le second fils de Balthasar de Baschi, Louis, fut la souche d'une branche nouvelle qui s'établit en Languedoc, et qui prit le nom d'AUBAÏS, d'une terre que Louis possédait du chef de sa mère.

Louis d'Aubaïs était né le 12 octobre 1595. Jeune encore, il fut appelé à jouer un rôle dans les dernières guerres de religion, et cette distinction il la dut autant à son zèle pour la cause protestante qu'à l'illustration de sa famille et au souvenir des services rendus par son oncle et par son beau-père. Dès 1616, il fut député par la noblesse du Bas-Languedoc à l'assemblée politique de Nismes. Quelques années après, en 1620, il fut choisi pour présider une assemblée provinciale convoquée à l'effet d'aviser aux moyens de mettre en état de défense les places qui appartenaient aux Protestants ; à côté de lui prirent place au bureau Bansillon, comme adjoint, et Paul, comme secrétaire.

Les Nismois attachaient surtout une grande importance à la conservation d'Aimargues. Le gouvernement lui en fut confié par Châtillon, le 25 juillet 1621. Aubaïs, jaloux de se montrer digne d'une distinction si honorable, s'appliqua avec soin à fortifier cette place pour la mettre à l'abri des attaques des Catholiques. Tout dévoué au duc de Rohan, qu'il considérait comme le véritable champion de l'Église protestante, il travailla activement, en 1625, à faire déclarer Nismes en sa faveur.

Aussi Rohan, bien assuré de pouvoir compter sur son zèle, le fit-il entrer dans le bureau de direction, qu'il força l'autorité municipale de cette ville à s'adjoindre. Peu de temps après, Aubaïs fut député, ainsi que Isaac Brun, seigneur de Castanet et premier consul de Nismes, Fourniguet et Richard, à l'assemblée de Milhau, qui se réunit, le 25 octobre, pour délibérer sur les propositions de paix du gouvernement.

Cette assemblée le chargea, avec huit autres de ses membres, *La Milletière, Madiane, Du Puy, Le Clerc, Noaillan, Guérin, Du Cros, Pierredon*, de se rendre auprès de la Cour pour mettre la dernière main aux négociations.

La députation fut favorablement accueillie.

Cependant la paix ne fut pas signée, Richelieu exigeant que Soubise et les Rochellois fussent exclus du traité.

Ces conditions étaient inacceptables ; leur rigueur seule, et non pas, comme le suppose Ménard, un entretien que Rohan eut avec le ministre *Vellieu*, décida de la continuation des hostilités. Rohan se fit déférer, par une assemblée des habitants de Nismes le titre de général des églises et rétablit le bureau de direction dont il nomma membre Aubaïs.

S'étant assuré ainsi du concours de cette ville importante, il parcourut les Cévennes, leva six régiments à la tête desquels il plaça Aubaïs, Rouveyrette, Chavagnac, Saint-Cosme, Fourniguet et Lecques, se saisit partout des deniers royaux et fit adopter, dans une nouvelle assemblée qui se tint le 10 janvier 1626, la résolution de n'accepter aucun traité à moins que Soubise n'y fût compris.

Richelieu voulait la paix, mais une paix perfide "*qui lui ouvrit le chemin, comme il le dit lui-même, pour exterminer le parti huguenot.*" A la nouvelle de ce qui se passait dans le Midi, il s'empressa de conclure ; Aubaïs et Montmartin, qui n'avaient pas quitté la Cour, retournèrent à Nîmes, porteurs du traité qu'ils avaient négocié, le 5 février, avec le cardinal. Une assemblée provinciale l'ayant accepté le 20 mars, les deux négociateurs, accompagnés des députés du duc de Rohan, retournèrent à la Cour afin d'obtenir la ratification définitive du roi. Aubaïs ne fut de retour à Nîmes que le 12 juin. Peu de temps après, il fut élu consul avec *Jacques Genoyer, Paul Saunier ou Saguier et André Pélissier*. Les ennemis du duc de Rohan s'étaient beaucoup agités pour cette élection ; mais toutes leurs intrigues et leurs menées avaient tourné à leur confusion. Malgré l'opposition de la Chambre de l'Édit du Languedoc, et malgré les défenses formelles du gouvernement, les nouveaux consuls, jaloux des privilèges de leur ville, ne laissèrent pas de prendre possession de leurs charges. Cette affaire aurait probablement eu des suites fâcheuses si la guerre ne s'était rallumée.

La violation du dernier traité dans plusieurs de ses dispositions et les modifications qu'y avait introduites le parlement de Toulouse en l'enregistrant, furent les principales causes de cette nouvelle levée de boucliers. Une assemblée des députés de Nîmes, d'Uzès, du Vigan, de Sumène, de Sauve, d'Alais, de Ganges, d'Anduse, de St.-Jean de Gardonnenque, de La Salle, de St-Hippolyte et de St-Ambroix, se tint à Uzès, le 10 septembre 1627, en présence du duc de Rohan et sous la présidence d'Aubaïs. Naguier, ministre d'Uzès, fut nommé adjoint ; Montméjard, avocat et consul du Vigan, et Pellet, premier consul d'Anduse, furent choisis pour secrétaires (1).

*(1) Les autres membres de cette assemblée étaient Cheiron, Le Bon, Bosselet, pasteur, de Rozel, docteur et avocat, Anjouin, de La Grange, docteur et avocat ; Roussel, Lejon, Brujas, Poujade, consuls d'Uzès, de Perrotat, ancien consul, Levesque, Bastide, Boileau, Roche, Espérandieu, Fabre ; La Pierre, docteur et avocat, consul du Vigan ; Aigoun, consul de Sumène ; d'Aldebert, juge, Pierredon ; Bicaud, de Leuse, docteurs et avocats, de La Forest, Fabegues, Benjan ; Francois Fabre, consul de Ganges, de Combel, docteur ; de Ribotier, juge, de Lauzierc, consul de St-Jean de Gardonnenque ; de Vignolles, consul de La Salle ; Tourtolon, Dalgue ; de Courroy, pasteur.*

Afin de donner plus de poids aux décisions de cette assemblée, on jugea à propos d'y admettre, avec voix délibérative, plusieurs gentilshommes qui se trouvaient alors à Uzès (1).

*(1) De Britiny (Bretigny), le baron d'Alais de Gasques, de Montmoira (Mormoirac), Du Queylon, de Clairan, de Cassagnolles, S. Hippolyte, de Liouc, de Blatière, Des Baux, de Lezan, Cardet, Pilot, de La Baume, Du Pin, Gondin, La Bivoire, Clapiès, de Méjanès, Carnère, de La Calmelle, Ardoyn (Arduin), Faulcon, de Sairous, de Tasques, Chabaud, de Villenade.*

La première séance fut occupée tout entière par un discours de Rohan qui rappela les précautions qu'il avait prises pour assurer l'exécution du dernier traité, les violations dont néanmoins ce traité était l'objet en plusieurs points et l'inutilité des plaintes qu'il avait adressées à la Cour, en sorte qu'il s'était vu forcé de recourir au roi d'Angleterre qui, comme garant du traité, avait envoyé une flotte puissante pour appuyer les réclamations des Réformés. Dans la seconde, on prit connaissance des lettres de La Rochelle, qui engageaient les églises du Languedoc à faire cause commune avec elle ; on lut le manifeste de Rohan, ainsi que la déclaration des ambassadeurs d'Angleterre et quelques autres pièces, et l'assemblée, approuvant pleinement la conduite du duc, le supplia de reprendre la charge de chef et général des églises. Enfin, après avoir choisi des émissaires qui devaient travailler à soulever le Dauphiné et le Vivarais, les députés se séparèrent en renouvelant solennellement le serment d'union et en promettant de n'accepter jamais de paix particulière.

La guerre ainsi résolue, Rohan s'appliqua à la conduire avec vigueur.

Aubaïs, qu'il avait nommé son lieutenant dans le Bas-Languedoc, l'accompagna partout dans sa courte, mais brillante campagne du Vivarais. Il assista à la prise de Salavas, força le château de Vallon à capituler, se rendit maître du Pouzin, s'empara de Bays à la tête du régiment de Mormoirac, et tenta, mais sans succès, d'enlever Cruas. Lorsque Rohan fut obligé de battre en retraite devant des forces infiniment supérieures, Aubaïs fut chargé du commandement de l'avant garde composée de trois cornettes de cavalerie, la sienne, celle de S. Estève, son frère, et celle du baron d'Alais. L'armée huguenote, sauvée par les habiles manœuvres de Rohan, rentra à Nîmes sans éprouver de pertes considérables.

Après quelques jours de repos, Aubaïs fut envoyé à Castres, avec S. Estève et d'Assas. Mais malgré des prodiges de valeur et de fréquents sorties, il ne put empêcher que le prince de Condé ne fît un affreux désert de toute la contrée environnante. Cependant il réussit assez bien dans le principal objet de sa mission, qui était de raccommoier entre eux les capitaines Saint-Germier et Chavagnac, dont les divisions menaçaient d'entraîner la perte de la ville.

De retour auprès de Rohan, il assista au siège et à la prise d'Aimargues que défendait le marquis de Saint-Sulpice, cadet de la maison d'Uzès. Lors de l'affaire de Canisson ou Cauvisson, "*où peu s'en fallut que le duc de Rohan ne reçût un échec qui entraînoit sa ruine et celle de son parti,*" il échoua dans sa tentative de secourir le petit corps de troupes que le maréchal d'Estrées, à la tête de forces bien supérieures, tenait assiégé dans ce bourg, et qui, après une défense héroïque, dut accepter une honorable capitulation, où les deux partis traitèrent d'égal à égal. A la conclusion de la paix, Aubaïs suivit l'exemple de presque tous les officiers protestants et de Rohan lui-même, en offrant ses services à Louis XIII, qui en fit un des gentilshommes ordinaires de sa chambre. Nommé capitaine d'une compagnie de cheveu-légers, le 14 oct. 1629, il prit part en cette qualité à la conquête de la Savoie. En 1652, lors de l'entreprise insensée de Montmorency, il servait sous les ordres du maréchal de La Force, qui l'envoya porter aux habitants de Nîmes l'assurance de sa satisfaction de la résolution qu'ils avaient prise de se maintenir sous l'obéissance du roi. En 1655, il assista à la bataille d'Avein contre les Espagnols, au siège de Louvain et l'année suivante, à celui de Corbie. Dom Vaissette l'inscrit parmi ceux qui périrent au combat de Leucate ; mais cette erreur a déjà été relevée par Ménard.

Eu 1657, Aubaïs servait dans l'armée de Champagne. L'année suivante, il fut élevé au grade de mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, à la tête duquel il se trouva au siège de Saint-Omer, à celui de Feuquières en 1659, à

celui d'Arras en 1640, et à toutes les opérations militaires qui signalèrent cette campagne. En 1641, il prit part à la défaite des ennemis devant Almenas.

L'année suivante, il combattit sous les ordres de La Mothe-Houdancourt, et contribua à la victoire de Lérída.

En 1645, il obtint, par brevet du 31 décembre, le grade de maréchal de camp. Il mourut le 13 novembre 1646, d'après la Chronologie militaire de Pinard.

De son mariage avec Anne de Rochemore, conclu le 17 janvier 1614, naquirent deux enfants : un fils, CHARLES, capitaine de cavalerie dans le régiment de son père, par commission du 27 novembre 1638 ; lequel épousa en 1640, Marguerite Causse, et mourut en 1668 ; et une fille, LOUISE, qui fut mariée en 1637, à Jacques de Vignolles.

Charles laissa quatre fils, Louis, baron d'Aubaïs, HENRI, CHARLES et FRANÇOIS, qui, probablement, abjurèrent le protestantisme. Nous n'avons du moins, trouvé aucun indice qui put nous autoriser à avancer qu'ils persistèrent dans la profession de la religion réformée, si ce n'est une lettre d'Arzeliers au comte de Galloway, à la date du 25 juin 1703, où ces mots qu'on y lit : "*Feu M. d'Aubaïs que nous venons de perdre,*" permettent de supposer que l'un d'eux s'était réfugié à Genève, d'où cette lettre est écrite. Louis fut père du marquis d'Aubaïs, dont nous avons déjà plusieurs fois cité les Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France.

-oOo-